

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02101

Numéro SIREN : 318 744 406

Nom ou dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 27080

1

BILAN - ACTIF

DEPOT N°

27080

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 3 rue des 4 cheminées 92514 BOULOGNE CEDEX

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3187440600048

Néant *

				Exercice N clos le, 3112018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	122 344		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AM			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AO			
		Terrains	AN	AP			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	62 760	34 390	28 370
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	2 893 916	2 893 916
	Créances rattachées à des participations		BB	BC	17 307 519	17 307 519	
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	119 345	119 345	
TOTAL (II)		BJ	BK	20 505 885	156 734	20 349 151	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens		BN	BO			
	En cours de production de services		BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
	Marchandises		BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	444 264	1 228	443 036
		Autres créances (3)	BZ	CA	828 740	828 740	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	70 515 561	70 515 561		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	184 207	184 207		
	TOTAL (III)		CJ	CK	71 972 772	1 228	71 971 544
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	92 478 657	157 962	92 320 695

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP 17 426 865

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		GTF CONSEIL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 484 800)	DA	484 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	48 480		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 655 587		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 029 985		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	81 218 852		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 452 392		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 107 118		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	993 272		
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 341 607		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	207 454		
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	11 101 843			
TOTAL (IV)	ED				
(V)	EE	92 320 695			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 393 808		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	500			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	biens *	FD		FE	FF			
	Production vendue	FG	1 788 929	FH	FI	1 835 298		
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 788 929	FK	FL	1 835 298		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	22 179		
	Autres produits (1) (11)				FQ	864		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 858 340		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 778 307	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	77 986	
	Salaires et traitements*					FY	695 983	
	Charges sociales (10)					FZ	225 877	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	2 220
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	77 848	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 858 222	
					GG	(999 881)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	10 322 375	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	10 322 375	
	Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	103 233	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	103 233	
	Total des charges financières (VI)					GV	10 219 142	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	9 219 261		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>GTF CONSEIL</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	75 562 153	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	75 562 153	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	5 291 959	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	5 291 959	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	70 270 194
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 459 470
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	87 742 868
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	10 712 884
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	77 029 985
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières								HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *								HP	
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	22 179
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6	
		obligatoires								A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
		CESSION IMMOBILISATIONS								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VNC IMMOBILISATION								5 291 959	75 562 153	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SA

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2018**

GTF CONSEIL SA

3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SA

Siège social : 3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 –BOULOGNE BILLANCOURT
Capital social : €. 484.800

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GFT CONSEILS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

.../...

5

5

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5

.../...

7

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...



En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes

Saint-Cloud et Paris, le 11 juin 2019

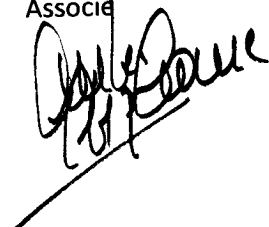
Eric BACHELIER



COGEP AUDIT

Stéphane SINTES

Associé



RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE
GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL – G.T.F. CONSEIL

Article R.225-102 du Code de commerce

NATURE DES EXPLICATIONS	Exercice clos le 31/12/2018 12 mois (En Euros)	Exercice clos le 31/12/2017 12 mois (En Euros)	Exercice clos le 31/12/2016 12 mois (En Euros)	Exercice clos le 31/12/2015 12 mois (En Euros)	Exercice clos le 31/12/2014 12 mois (En Euros)
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	484.800	484.800	484.800	484.800	484.800
b) Nombre des actions ordinaires existantes	30.300	30.300	30.300	30.300	30.300
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :	-	-	-	-	-
. Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2.459.470	1.749.784	3.181.144	3.457.125	3.416.432
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	79.491.655	428.805	460.055	2.159.060	1.055.148
c) Impôts sur les bénéfices	2.459.470	(9.501)	46.290	223.860	283.472
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	77.029.985	436.771	396.216	2.435.243	939.124
f) Résultat distribué	999.900	-	599.940	-	-
III. RESULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.542,32	14,47	13,66	63,87	25,47
b) Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.542,24	14,41	13,08	80,37	30,99
c) Dividende attribué à chaque action	30,0033	19,80	19,80	-	-
IV. PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	15,5	14	17
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	695.983	416.783	879.472	809.775	831.410
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	225.877	155.869	408.634	381.502	375.137

ANNEXE

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social et liste des filiales et participations
- 10 Divers


COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018**, dont le total est de **92 320 695 Euros** dégage un résultat de **77 029 985 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/18** au **31/12/18**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

La filiale Gsa a distribué pour 485 625 euros de dividendes et le laboratoire Tonipharm 9 665 080 euros à leur société mère Gtf conseil.

Gtf conseil a acquis des parts à hauteur de 5.26% dans la société CAG PHARMA et 97% dans la société Curae Lab (société créée en juillet 2018). Tonipharm a cédé ses participations (Kerecis, Idd, Laboratoire Jaldes) à la société Curae Lab. Le laboratoire Jaldes sort de l'intégration fiscale en 2018.

GTF a cédé le 31/12/18 le laboratoire Tonipharm ainsi que 15% de la société Gsa Heathlcare sprl (Belgique)

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

La société GTF a cédé la marque GINKOR à la société Tonipharm.

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants :

- NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

Cautions solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **85 886** euros.

Médailles du travail

Il n'y a pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA-GSA FORMATION-GTF, GTF étant la société mère. A compter de l'exercice fiscal 2007, l'intégration fiscale est appliquée pour la société TONIPHARM.
La société JALDES est sortie de l'intégration fiscale en 2018.

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 1 905 904 euros correspondant à la charge d'impôt 2018 de la société TONIPHARM (1 883 237) et GSA (22 667). La charge d'impôt groupe est de 4 365 373 euros déduction faite des crédits d'impôts.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception des sociétés Diapason group et Expansion Consulteam mises en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 19 900 euros ht.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	 625 097 162 072 5 801 206 720
TOTAL	999 690

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	49 450

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	184 207	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	184 207	0

DIVERS

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

Société holding, le Chiffre d'affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l'impôt de 2 459 470 euros:

Résultat courant : (-308 577)

Résultat exceptionnel : (2 768 047)

Allègement de la dette future d'impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof ^o	CDD	CDI	Total	C prof ^o	CDD	CDI	Total
Total	0	0	3	3	0	0	0	0
TOTAL	3							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA Healthcare	166 320	32 180
TONIPHARM	54 851	
GSA FORMATION	7 380	
GSA Healthcare sprl	13 502	0
JALDES	40 273	
LDS	81 742	
TOTAL	364 068	32 180

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA Healthcare		3 488 506
TONIPHARM		1 118
GSA FORMATION	16 517	
LDS	3 256 459	
JALDES	0	
CURAE LAB	13 762 579	
TOTAL	17 035 555	3 489 624

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA Healthcare	226 463	1 091 373
TONIPHARM	0	508 257
GSA FORMATION	0	35 774
GSA Healthcare sprl		46 369
JALDES	0	73 208
LDS	0	166 388
CURAE LAB	0	83 944
TOTAL	226 463	2 005 313

BILAN CONSOLIDE

DU GROUPE GTF AU 31/12/18

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

PASSIF

ACTIF

	2 018	2 017	2 018	2 017
<i>actif immobilisé</i>			<i>capitaux propres (part du groupe)</i>	
écart d'acquisition positif	4 558 385	4 558 385	capital	484 800
immobilisations incorporelles	7 317 758	22 648 638	réserves consolidées	30 062 942
immobilisations corporelles	332 219	419 419	résultat consolidé	53 266 970
immobilisations financières	5 329 650	5 213 874	subvention d'investissement	9 494
titres mis en équivalence	143 412	63 602	Total capitaux propres	83 824 205
			intérêts minoritaires réserve	216 908
			intérêts minoritaires résultat	138 930
stocks et en cours	2 798 747	5 881 615	écart d'acquisition négatif	1 438 108
clients et comptes rattachés	10 648 749	12 432 521	provisions pour risques et charges	1 036 650
autres créances et comptes de régularisation	2 498 509	3 054 212		2 439 436
				1 706 827
valeurs mobilières de placement	0	0	<i>dettes</i>	
disponibilités	75 001 756	4 284 786	emprunts et dettes financières	3 978 284
			fournisseurs et comptes rattachés	6 559 735
			autres dettes et comptes de régularisation	11 638 897
impôt différé	202 531	215 158		2 869 213
total de l'actif	108 831 718	58 772 210	total du passif	10 492 156
				9 646 283
				58 772 210

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE GTF AU 31/12/18

	2018	2017	Variation
chiffre d'affaires	72 597 914	76 124 317	(3 526 403)
autres produits d'exploitation	2 486 787	1 160 088	1 326 699
achats consommés	(18 029 193)	(18 315 018)	285 826
autres charges d'exploitation	(21 725 096)	(21 162 544)	(562 553)
charges de personnel y compris participation des salariés	(27 459 101)	(26 993 708)	(465 393)
impôts et taxes	(1 597 741)	(1 368 380)	(229 361)
dotations aux amortissement et aux provisions	(1 600 895)	(3 658 734)	2 057 839
résultat d'exploitation	4 672 675	5 786 021	(1 113 346)
charges et produits financiers	(127 297)	(190 275)	62 978
résultat courant des entreprises intégrées	4 545 378	5 595 746	(1 050 368)
charges et produits exceptionnels	52 256 304	(329 207)	52 585 511
impôts sur les résultats	(4 476 920)	(1 728 426)	(2 748 494)
résultat net des entreprises intégrées	52 324 762	3 538 113	48 786 649
quote part dans les entreprises mises en équivalence	79 810	43 960	35 850
reprise des écarts d'acquisition	1 001 327	502 654	498 673
résultat net de l'ensemble consolidé	53 405 900	4 084 728	49 321 172
intérêts minoritaires	138 930	125 246	13 684
résultat net (part du groupe)	53 266 969	3 959 482	49 307 488
Résultat par action - 30300 actions	1757,99	130,68	1627,31
Résultat dilué par action			

Annexe


COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Tableau des immobilisations incorporelles	p9
Tableau des immobilisations corporelles	p9
Tableau des immobilisations financières	p9
Stocks 2017-2018	p10
Clients et comptes rattachés 2017-2018	p10
Provisions pour risques et charges 2017-2018	p10
Impôts différés actifs nets 2017-2018	p10
Autres comptes du bilan	p11
Analyse du compte de résultat (provision, exceptionnel..)	p12
Tableau de variations des capitaux propres	p13
Tableau des flux de trésorerie	p14
Tableau de rapprochement impôt théorique-comptabilisé	p15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Ecart d'acquisition	6 494 331		0		6 494 331
Fonds de commerce	3 809 636		0		3 809 636
Marques, brevets, concession, autres	44 881 800	(40 253 300)	252 262	0	4 880 762
Logiciels	6 278		19 360	(8 160)	17 478
Total valeurs brutes	55 192 045	(40 253 300)	271 622	(8 160)	15 202 207
Amortissements écart d'acquisition	1 935 946		0	0	1 935 946
Amortissements fonds commerce	430 368		0	0	430 368
Amortissements marques, brevets	25 612 430	(25 930 569)	1 279 298	(8 160)	952 998
Amortissements logiciels	6 278		473	0	6 751
Total amortissements, provisions	27 985 022	(25 930 569)	1 279 771	(8 160)	3 326 063
Valeurs nettes	27 207 023				11 876 144

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Terrains	(0)		0	0	(0)
Construction	91 020		0	0	91 020
Tableau	18 105		0	0	18 105
Matériel et outillage	544 605	(47 382)	62 665	(198 255)	361 633
Agencements, installations et autres	321 092		0	0	321 092
Immobilisations en cours -avance	40 900		0	0	40 900
Total valeurs brutes	1 015 722	(47 382)	62 665	(198 255)	832 749
Amortissements frais terrain, construction	27 111		9 162	0	36 273
Amortissements matériel et outillage	353 218	(7 595)	100 223	(198 255)	247 591
Amortissements agencements	215 977		692	0	216 669
Total amortissements	596 306	(7 595)	110 077	(198 255)	500 533
Valeurs nettes	419 416				332 216

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Autres titres de participations	4 801 703	0	99 520	0	4 901 223
Créances sur autres titres	34 771	(1 118)	273 082	(34 771)	271 964
Autres immobilisations financières	377 400	(125 123)	4 186	(100 000)	156 463
Total valeurs brutes	5 213 874	(126 242)	376 789	(134 771)	5 329 650

STOCKS

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
- Matières premières	536 043			(406 432)	129 611
- Travaux en cours	0			0	0
- Produits finis	5 385 851	(5 283 190)	2 566 476		2 669 137
Valeur brute	5 921 894	(5 283 190)	2 566 476	(406 432)	2 798 748
- Provisions	(40 278)			40 278	(0)
Valeur nette	5 881 616				2 798 748

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Valeur brute	12 752 080	(3 268 667)	1 464 927		10 948 340
- Provisions	(319 559)	0	0	19 968	(299 591)
Valeur nette	12 432 521				10 648 749

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Provisions pour retraites et autres avantages	802 022	(42 000)	126 048	(202 253)	683 817
Ecart d'acquisition négatif	2 439 436			(1 001 328)	1 438 108
Autres provisions pour risques	904 806		85 000	(636 973)	352 833
Total provisions pour risques et charges	4 146 263	(42 000)	211 048	(1 840 554)	2 474 757

IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS

	2017	mvt perimetre	+	-	2018	Variation
Impôts différés sur						
- Retraitements de consolidation	32 109	(4 630)	0	(21 286)	6 193	(25 916)
- Provision pour retraites	183 049	(13 999)	42 012	(14 724)	196 338	13 289
Total impôts différés actifs nets	215 158	(18 629)	42 012	(36 010)	202 531	(12 627)

TRESORERIE

	2 017	mvt perimetre	+	-	2 018
Vmp	0			0	0
Disponibilités	4 284 786	(115 862)	70 832 833		75 001 757
Total trésorerie	4 284 786		70 832 833	0	75 001 757

DETTES FINANCIERES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Concours bancaires	35 430	(12 651)	(2 612)	105 752	20 167
Factoring	587 006			(582 414)	692 758
Compte courant - dividende	363 084		848 005		628 674
Emprunt	1 744 495	(250 000)	3 000 000	(1 967 238)	2 527 257
Dépôt et cautionnement reçus- Fonds de participation	139 200			(29 772)	109 428
Total dettes financières	2 869 214	(262 651)	3 845 392	(2 473 672)	3 978 284

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Fournisseurs	10 492 155	(4 493 048)		560 628	6 559 735
Total Fournisseurs et comptes rattachés	10 492 155	(4 493 048)	0	560 628	6 559 735

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Dettes fiscales et sociales	6 986 294	(860 702)	3 097 163		9 222 755
Autres (aac clients - avance-pca)	2 659 983	(6 095)		(237 747)	2 416 141
Fournisseurs immobilisations	0			0	0
Total autres dettes et comptes de régularisation	9 646 277	(866 797)	3 097 163	(237 747)	11 638 896

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2017	mvt perimetre	+	-	2018
Valeur brute	3 054 213	(435 940)		(119 763)	2 498 510
- Provisions	0			0	0
Valeur nette	3 054 213	(435 940)	0	(119 763)	2 498 510

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION-ECART ACQUISITION

Transfert de charges	1 243 108
Divers	344 206
Reprise provision retraite	202 253
Reprise dépréciation des stocks	40 278
Reprise dépréciation des créances	19 968
Reprise dépréciation divers	348 051
Reprise écart acquisition négatif	1 001 328
Reprise provision prud'homme	288 923
	3 488 114

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Amortissement des immobilisations	1 389 847
Provision pour retraite	126 048
Provision pour risque et charge (prud'homme)	85 000
Provision pour dépréciation client	0
Provision - divers	0
Provision pour dépréciation stock	0
Dotation écart acquisition positif	0
	1 600 895

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Divers vignettage Tonipharm, perte produit	121 501
Pénalité, amende, litige	2 345
Pertes client	0
Provision pour litige	0
Provision réglementée	0
Provisions clients et marques, Amm	0
Vnc des immobilisations cédées	20 350 871
Cession Tonipharm	17 946 551
	38 421 268

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produit divers	18 533
Reprise sur provisions risques et charges	0
Reprise provision client	0
Reprise de provision litige	0
Cession des immobilisations	20 447 217
Cession Tonipharm	70 211 823
	90 677 573

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (PART DU GROUPE) 31/12/2018

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Total	Total capitaux propres autres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluations	Titres entreprise consolidante	Report à nouveau		
Situation à la clôture 2016	484 800	0	23 737 582	3 130 818			0		10 355	27 363 555
Dividende distribué			-599 940						0	-599 940
									0	0
Situation à la clôture 2017	484 800	0	26 152 559	3 959 482			0		9 924	30 606 765
Dividende distribué				-499 950					0	-499 950
Affectation résultat			3 459 532	-3 459 532					0	0
Rés conso part groupe 2018				53 189 454					0	53 189 454
Subvention d'investissement								-430	-430	-430
Autres 2017			603 250						0	603 250
Autres 2018			-152 602						0	-152 602
Mise en équivalence				77 516					0	77 516
Situation à la clôture 31/12/18	484 800	0	30 062 739	53 266 969	0	0	0	0	9 494	83 824 003

*Variation périmètre GSA-IDES
*Variation périmètre GSA-MEDIOPHARMA
*Variation périmètre GSA-IDIM
*Variation périmètre GTF-NOLVA 7%
*Capitaux propre GTF BELGIUM positifs - prise en compte des intérêts minoritaires
*Capitaux propre NOLVA négatifs - non prise en compte des intérêts minoritaires
*Consolidation DEDICATE
*TUP GTF COSMAPHARMA (18900 titre - 40044 situation nette 2012)
*Variation périmètre GTF-GSA FORMATION 4%
*Variation périmètre GTF-NOLVA-GSA FORMATION
*Part minoritaire/GSA tup DEDICATE
*Cession titre GSA Belgium
*Part minoritaire Curae Lab chez Jaldes
*Variation de périmètre Jaldes
*Variation de périmètre GSA Belgium

30 853
2 013
26 584
13 662
127
-5 275
53 679
-15 044
-20 036
-493
90 839
-3 984
-300
14 105
-34 128
152 602

2012
2012
2012
2012
2012
2012
2013
2013
2014
2014
2014
2018
2018
2018
2018

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 31/12/2018

Flux de trésorerie liés à l'activité	53 405 900
Résultat net des sociétés intégrées	
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié à l'activité	-79 810
- résultat des sociétés mise en équivalence	1 389 847
- Amortissements et provisions des immobilisations	-1 001 328
- Provisions risques et charges (ecart d'acquisition)	-551 973
- Provisions risques et charges (litiges)	-76 205
- Provisions retraite	0
- plus ou moins value des immos cédées	-6 432
- Impôts différés	-49 383 906
- Plus value de cession net d'IS Laboratoire Tonipharm	-96 345
- Plus value de cession Gsa Healthcare sprl	
Marge brute d'autofinancement	3 599 747
Variation du BFR lié à l'activité	-2 200 322
- Variation des stocks	-1 484 895
- Variation des clients et comptes rattachés	2 979 174
- Variation des autres passifs/actifs d'exploitation	560 627
- Variation des fournisseurs et comptes rattachés	
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	3 454 331
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	-334 287
Variation fournisseurs et créances sur immobilisation	0
Cession de titres Gsa Healthcare sprl	100 330
Variation nette des immobilisations financières	-242 017
Incidence variation périmètre minoritaire	300
Incidence variation périmètre sortie Laboratoire Tonipharm	-65 236
Cession nette d'IS Laboratoire Tonipharm :	67 292 482
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	66 751 572
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-582 414
Augmentation de capital en numéraire	0
Subvention d'investissement	0
Émission d'emprunts	3 000 000
Remboursement compte courant LDS	0
Incidence variation de périmètre :	0
Remboursements d'emprunts	-1 967 238
Remboursement emprunt crédit-bail	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	450 348
Variation de trésorerie (A+B+C)	70 656 251
Trésorerie d'ouverture	3 523 152
Trésorerie de clôture	74 179 403

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et réel	
Résultat des entreprises intégrées	53 405 900
Impôt	4 476 920
Resultat consolidé avant impot	57 882 820
Charge d'impôt théorique	19 294 273
Charge d'impôt réel	-4 476 920
Impôt forfait 3,3% et intégration fiscale	-239 613
Déficit hors intégration	309 485
Produits et Charges non déductibles (tvts, amendes,cice, contrôle fisca	-50 164
Reprise écart d'acquisition	-333 776
Retraitement impôt sur plus value de cession	-14 510 687
Différence taux impôt gsa healthcare sprl	43 592
Quote part de frais	33 836
Crédit d'impôt hors CICE	-43 423
Retraitement impôt mise en équivalence	-26 604
TOTAL	0

G.T.F. CONSEIL
GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 484.800 Euros
Siège Social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre 318 744 406

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ
ÉTABLI PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Chers Actionnaires,

Nous vous rappelons qu'en application de l'alinéa 6 de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires un rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion établi par le directoire et que le rapport du Conseil de Surveillance doit inclure les observations dudit conseil sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la Société, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion de la société "**GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL**" (ci-après la "**Société**") ont été dûment communiqués au Conseil de Surveillance, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

En application des dispositions légales, le présent rapport comprend :

- les informations relatives à la gouvernance de la Société (*cf. ci-après 1.*) ; et
- les observations du Conseil de surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (*cf. ci-après 2.*).

1. LES INFORMATIONS RELATIVES À LA GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Informations concernant la situation du mandat des mandataires sociaux et du commissaire aux comptes

(i) Mandats des mandataires sociaux :

a. *Concernant les membres du Conseil de surveillance*

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 26 juin 2018, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, à savoir :

- Monsieur Gérard SINABIAN ;
- Madame Françoise SINABIAN ; et
- Monsieur Jean-Pierre GAUDARD ;

prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

b. *Concernant le mandat des membres du Directoire*

Conformément à la décision du Conseil de Surveillance en date du 26 juin 2018, les mandats de l'ensemble des membres du Directoire, à savoir :

- Monsieur Franck SINABIAN ;
- Monsieur Bertrand CATEL ; et
- Monsieur Eric MAILLARD ;

prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

(ii) Mandats des commissaires aux comptes

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 29 juin 2016, les mandats des premiers commissaires aux comptes, à savoir :

- la société COGEP AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et
- Madame Laure-France TIMAR-SCHUBERT, commissaire aux comptes suppléant,

prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 29 juin 2015, les mandats des seconds commissaires aux comptes, à savoir :

- Monsieur Eric BACHELIER, commissaire aux comptes titulaire, et
- Monsieur Stéphane RYST, commissaire aux comptes suppléant,

prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1.2. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société et une filiale

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° Code de commerce (sur renvoi de l'article L. 225-68 du même code), il convient de rappeler les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société ;
- et d'autre part, une autre société dont la Société posséderait, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital ;

étant précisé que sont néanmoins exclues les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Au cas particulier, il convient de noter qu'aucune convention n'a été conclue par un dirigeant ou un associé de notre Société avec une de ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

1.3. Fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- Monsieur Franck SINABIAN est gérant de la société GSA HEALTHCARE (Belgique) ;
- Monsieur Franck SINABIAN est gérant de la société CURAE LAB ;
- Monsieur Eric MAILLARD est gérant de la société HAVMED.

A notre connaissance, les autres mandataires sociaux de notre Société n'exercent pas d'autre mandat social.

1.4. Délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale de notre Société n'a délégué aucune compétence ou aucun pouvoir au titre de l'exercice écoulé.

2. OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

	<i>Exercice clos le 31 décembre 2018 (En Euros)</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2017 (En Euros)</i>
Total du bilan :	92.320.695 Euros	12.729.369 Euros
Chiffre d'affaires :	1.835.298 Euros	1.749.784Euros
Résultat de l'exercice :	77.029.985 Euros	436.771 Euros

Par ailleurs, le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a pris acte qu'ils ont évolué comme suit :

	<i>Exercice clos le 31 décembre 2018 (En Euros)</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2017 (En Euros)</i>
Chiffre d'affaires consolidé :	72.597.914 Euros	76.124.317 Euros
Résultat net consolidé (part du Groupe):	53.266.969 Euros	3.959.482 Euros

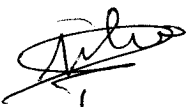
En outre, nous vous rappelons que le Directoire a présenté au Conseil de Surveillance des rapports complets, à chaque trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur l'activité de la Société et des filiales de celle-ci (ci-après le "**Groupe**") dans le cadre des réunions trimestrielles du Conseil de Surveillance qui se sont tenues :

- le 7 juin 2018 relatif au premier trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le 6 décembre 2018 relatif au deuxième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le 6 décembre 2018 relatif au troisième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; et
- le 13 février 2019 relatif au quatrième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conclusion :

Compte tenu de ce qui précède, nous vous précisons que n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne (i) le rapport de gestion du Directoire, (ii) que les comptes de la Société ou les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, (iii) que de la gestion des filiales opérée par la Société durant l'exercice écoulé.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 28 mai 2019.



Gérard SINABIAN
P/ Le Conseil de Surveillance

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 484.800 Euros

Siège Social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S. Nanterre 318 744 406

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de constater que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 77.029.985 Euros ;
- il n'y a pas lieu de doter le compte "**Réserve légale**" qui est déjà porté au dixième du capital social ;
- le bénéfice distribuable¹ s'établit à 77.029.985 Euros, compte tenu du compte "**Report à nouveau**" d'un montant nul ;
- le compte "**Autres Réserves**" figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 3.655.587 Euros ;

et, en conséquence, décide :

- (i) de distribuer à titre de dividendes aux actionnaires de la Société une somme totale de 999.900 Euros, soit 33 Euros pour chacune des 30.300 actions composant le capital social, sachant que cette mise en distribution serait prélevée en totalité sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- (ii) d'affecter le solde du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de 76.030.085 Euros, au poste "**Report à Nouveau**", lequel compte serait ainsi porté à 76.030.085 Euros ;
- (iii) de prendre acte d'un point de vue fiscal que, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, cette distribution de bénéfices est soumise au prélèvement forfaitaire unique de 12,8% prévu par l'article 200 A, 1-B-1° du Code général des impôts ou sur option de l'actionnaire au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 dudit code, étant précisé que dans ce dernier cas ladite distribution est éligible en totalité à la réfaction de 40% prévue en application du 2° du 3 de l'article 158 dudit code ; et

¹ L'article L. 232-11 du Code de commerce dispose que "Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital."

- (iv) que cette mise en distribution serait mise en paiement, au siège social, à compter de la tenue de l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, de rappeler que le montant des dividendes par action, qui ont été mis en distribution au titre des trois (3) exercices précédents, était le suivant :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2015	-	550.000 € (1)
(1) soit 18,15 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de réserves décidée lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 15 mai 2016.		

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2016	599.940 € (2)	-
(2) soit 19,80 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 juin 2017.		

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2017	499.950 € (3)	-
(3) soit 16,50 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juin 2018.		

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Pour Extrait Certifié Conforme



Franck SINABIAN
Président du Directoire